
Une nouvelle «nouvelle» apocryphe de la première traduction française du “Decameron”. L’imprimé Paris, Vérard, 1485 et la nouvelle d’Olivier Maillart (VIII, §6)

Olivier Delsaux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/1199>

DOI : 10.4000/studifrancesi.1199

ISSN : 2421-5856

Éditeur

Rosenberg & Sellier

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2015

Pagination : 501-509

ISSN : 0039-2944

Référence électronique

Olivier Delsaux, « Une nouvelle «nouvelle» apocryphe de la première traduction française du “Decameron”. L’imprimé Paris, Vérard, 1485 et la nouvelle d’Olivier Maillart (VIII, §6) », *Studi Francesi* [En ligne], 177 (LIX | III) | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 07 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/1199> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.1199>



Studi Francesi è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 4.0 Internazionale.

*Une nouvelle «nouvelle» apocryphe de la première
traduction française du “Decameron”.*
L’imprimé Paris, Vérard, 1485
et la nouvelle d’Olivier Maillart (VIII, §6)

Abstract

Edition of an apocryph short story inserted by the French publisher Antoine Vérard in his edition of Laurent de Premierfait’s translation of Boccaccio’s *Decameron* (Paris, 1485) and that is substituted to the authentic sixth novel of the eighth Day. This short story stages the popular theme of a woman deceived by a lover who gives her an object of value in order to sleep with her and who manages to get back his gift by accusing her of keeping it as a pledge.

Dans un article paru en 1999, G. Di Stefano mettait en perspective les différentes nouvelles de la première traduction française du *Decameron* (1414) qui, au cours de la transmission du texte aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, se sont substituées à celles traduites au départ par Laurent de Premierfait¹. De fait, pour la nouvelle X, §10 (Griselde), onze des quatorze manuscrits du texte français ont remplacé la traduction de la version italienne de Boccace telle qu’elle apparaît dans le seul manuscrit original du texte français conservé (Vatican, BAV, pal. lat. 1989), par l’une ou l’autre des traductions françaises de la traduction latine de Pétrarque, éditées en 1933 par E. Golenistcheff². De même, le manuscrit Paris, BnF, fr. 239 du premier *Decameron* français présente une traduction originale de la nouvelle VIII, §10, indépendante de celle de Laurent de Premierfait; G. Di Stefano édita cette nouvelle, inconnue de la critique, en appendice à son article de 1999. Enfin, le manuscrit Paris, BnF, fr. 240 et tous les imprimés de la première traduction du *Decameron* – qui, à quelques modifications micro-structurelles près, reproduisent l’édition *princeps* d’Antoine Vérard (Paris, 1485)³ – ont substitué une nouvelle apocryphe à la nouvelle VIII, §10 de Boc-

(1) «La première traduction française du *Decameron*: le ms. Paris, BN fr. 239 et la nouvelle de Iancofiore (VIII, §10)», *Romania*, 117 (1999), pp. 82-106. Sur le *Decameron* de Laurent de Premierfait, voir, entre autres, P. CUCCHI et N.J. LACY, «La tradition manuscrite des *Cent nouvelles* de Laurent de Premierfait», *Le Moyen Âge*, 80 (1974), pp. 483-502; G. DI STEFANO (éd.), L. DE PREMIERFAIT, *Decameron*, Montréal, Ceres, 1998 (*Bibliothèque du moyen français*, 3) [édition critique]; G. DI STEFANO, «Il *Decameron* da Boccaccio a Laurent de Premierfait», *Studi sul Boccaccio*, 29 (2001), pp. 105-136.

(2) E. GOLENISTCHEFF-KOUTOUZOFF, *L’Histoire de Griseldis en France au ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècle*, Paris, Champion, 1933; cf. aussi G.S. PURKIS, «Laurent de Premierfait’s Translation of the *Decameron*», *Medium Aevum*, 24 (1955), p. 11; Ph. DE MÉZIÈRES, *Liure de la vertu du sacrement de mariage*, éd. J.B. WILLIAMSON, Washington D.C., 1993.

(3) Sur la version imprimée par A. VÉRARD, J. MACFARLANE, *Antoine Vérard, libraire parisien*, Londres, Bibliographical Society, 1900, n. 1; M.B. WINN, *Antoine Vérard, Parisian Publisher (1485-1512). Prologues, Poems and Presentations*, Genève, Droz, 1997 (*Travaux d’Humanisme et Renaissance*, 313), p. 48; M. HUCHON, «Définition et description. Le projet de l’*Heptameron* entre le *Caméron* et le *Decameron*», dans M. TETEL (éd.), *Les visages et les voix de Marguerite de Navarre*, Paris, Klincksieck, 1996, pp. 51-65; Ead., «*Caméron* et *Décameron*. De l’influence du Boccace travesti à la française», dans S. MAZZONI PERUZZI (éd.), *Boccaccio e la letteratura romanze tra Medioevo e Rinascimento*, Florence, Alinea, 2006, pp. 57-82; M. MESSINA, «Le due prime traduzioni in francese del *Decameron*», *Revue romane*, 12 (1977), pp. 39-54; L. SOZZI, «Per la fortuna del Boccaccio in Francia. I testi introduttivi alle edizioni e traduzioni cinquecentesche»,

cace traduite par Laurent. Celle-ci sera reprise par Nicolas de Troyes dans son *Grand Parangon des Nouvelles nouvelles* (1535-1536) et sera, à ce titre, éditée en 1869 par E. Mabillet⁴; elle figurera également dans les *Joyeuses narrations* (Lyon, Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1557).

Cependant, jusqu'ici, à part une brève mention d'H. Hauvette en 1903⁵, aucune étude sur le *Decameron* français, y compris la mise au point de G. Di Stefano citée, n'a remarqué que les imprimés du texte ont substitué une autre nouvelle apocryphe à une nouvelle authentique du Boccace de Laurent de Premierfait. Il s'agit de la nouvelle VIII, §6 du *Decameron*⁶. Pourtant, cette substitution n'est pas anodine. Jusqu'à la publication de la nouvelle traduction d'Antoine Le Maçon (initée en 1531 et parue en 1545 chez Etienne Roffet), les lecteurs du *Decameron* français, en particulier les rédacteurs de recueils de nouvelles qui s'en inspirèrent, n'eurent pas accès à la nouvelle VIII, §6 de Boccace⁷. Cette courte notice entend rendre ce texte accessible.

L'«oubli» et le caractère inédit de cette nouvelle apocryphe sont d'autant plus étonnants qu'elle fut reprise par Nicolas de Troyes dans son *Grand Parangon des Nouvelles nouvelles: La VII^{xx} VII^c nouvelle de par maistre Guillaume de la Bouge. Est d'un gentil homme qui donna pour cinquante escus de velours a une barbiere pour faire son plaisir d'elle et come son serviteur trouva façon de le ravoïr*⁸. Cependant, elle a échappé aux deux éditions partielles de ce recueil⁹. E. Mabillet signale dans l'introduction de son édition que cette nouvelle est «imitée» de la nouvelle VIII, §2 (p. XLI); K. Kasprzyk l'identifie correctement avec la nouvelle VIII, §6 de l'impression Vêrard du *Decameron* et la signale comme apocryphe (p. 360)¹⁰.

Studi sul Boccaccio, 6 (1971), pp. 11-80; L. SOZZI, «Boccaccio in Francia nel Cinquecento», dans C. PELLEGRINI (éd.), *Il Boccaccio nella cultura francese*, Florence, Olschki, 1971, pp. 211-356; P. SALWA, «L'art de vivre et la leçon de vie. Boccace et son adaptateur (Vêrard, 1485)», dans *Studi francesi*, 73 (1981), pp. 73-82; Id., «La prima novella del *Decameron* nell'edizione di Antoine Vêrard del 1485», *La nouvelle française à la Renaissance*, éd. L. SOZZI, Genève, Slatkine, 1981 (*Bibliothèque Franco Simone*, 2), pp. 121-128; O. DELSAUX, «La forme imprimée du *Decameron* de Boccace traduit par Laurent de Premierfait (Paris, A. Vêrard, 1485)», dans *Le roman dans les premiers imprimés*, éd. A. SCHOYSMAN, à paraître.

(4) Paris, A. Franck, 1869 (*Bibliothèque elzévirienne*) [édition partielle], nouvelle §36 (*D'une fille qui ne vouloit point avoir de mary qui eust genitoires*), pp. 148-160. Sur cette substitution, H. HAUETTE, *De Laurentio de Primofato*, Paris, Hachette, 1903, p. 92; L. LOVIOT, «Les joyeuses narrations 1557 et 1596», *Revue des livres anciens*, 1 (1913), pp. 303-304.

(5) H. HAUETTE, *De Laurentio de Primofato*, Paris, Hachette, 1903, p. 96.

(6) Voici le résumé proposé par le traducteur français: *Deux Florentins peintres nommez Brunet et Fufalmace emblerent ung beau porc d'un aultre peintre, appellé Calandrin, qui par eulx fut enhorté et induit a faire experimant pour retrouver le porc, et le experimant fut fait par noix de galles et de zinzembre verd et de garnache. A Calandrin furent donnees deux crotes d'un chien en forme de II noix de galles confectes en aloë; et car Calandrin ne les pot mascher ne avaler, il sambla que il mesme eust*

son porc. Par quoy les II compaignons font rempsonner Calandrin, s'il ne veult que la chose soit dicte à sa femme (éd. G. Di Stefano, p. 901).

(7) La dernière édition du *Decameron* traduit par Laurent de Premierfait est datée de 1541: chez Oudin Petit (*Universal Short Title Catalogue*, n. 38527), chez Ambroise Girault (USTC, n. 86931), pour Pierre Sergent (USTC, n. 40090) et pour François Regnault (USTC, n. 88663).

(8) Paris, BnF, fr. 1510, ff. CCCXXV v^o - CCCXXVII v^o (*La VII^{xx} VIII^c nouvelle de par maistre Guillaume de la Bouge*). À notre connaissance, elle n'apparaît pas dans d'autres recueils (*Cent Nouvelles nouvelles*, *Joyeuses narrations*, *Joyeuses adventures*, *Heptameron*, *Facécies du Pogge*, *Parangon des Nouvelles honnestes et delectables*, *Cent nouvelles* de Philippe de Vigneulles). Il n'est pas impossible que cette nouvelle ait inspiré Charles Bourdigné (*Légende joyeuse de maistre Pierre Faifeu*, Angers, 1532, §31 *Comment de rechef fut amoureux de quelque dame, a qui, pour ce faire, donna trois aulnes de escarlatte*, éd. F. VALETTE, Genève, Droz, 1972 (*Textes littéraires français*, 184), p. 88).

(9) Éd. E. MABILLE, Paris, A. Franck, 1869 (*Bibliothèque elzévirienne*); éd. Kr. KASPRZYK, Paris, Didier, 1970 (STFM), p. 27; cf. aussi Id., *Nicolas de Troyes et le genre narratif en France au XVI^e siècle*, Varsovie-Paris, 1963, pp. 331-332.

(10) Dans son édition des *Cent nouvelles* de Philippe de Vigneulles, Ch. Livingston mentionne également que la nouvelle VIII, §6 des imprimés de la traduction française du *Decameron* est apocryphe (Genève, Droz, 1972 [*Travaux d'Humanisme et Renaissance*, 120], pp. 24 et 219).

Dans le cadre énonciatif, Vérard¹¹ laisse transparaître qu'il s'agit d'un ajout qui n'offre qu'une variation sur les nouvelles du début de la Journée (*j'ay estudié et aprins une nouvelle consonante aux premieres imposees sur ceste journee*, col. CLXXIX c-d); la moralisation, ajoutée dans l'imprimé Vérard à la fin de toutes les nouvelles, dénonce d'ailleurs les mêmes vices d'avarice et de convoitise dénoncés dans la nouvelle VIII, §1 et, plus particulièrement, dans la nouvelle VIII, §2¹². De fait, cette nouvelle reprend un thème populaire¹³, que l'on trouve dans les nouvelles VIII, §1 et VIII, §2, celui de la dame trompée par un amant qui lui offre un objet de valeur afin de pouvoir coucher avec elle et qui parvient à reprendre possession de ce bien en l'accusant, auprès de son mari, d'avoir gardé ce bien en gage; dans la nouvelle apocryphe, il s'agit de *quatre a cinq aunes de draps de veloux* (dans la VIII, §2, il s'agissait d'un *mantel de drap bleu*). La transposition du motif à la femme d'un barbier pourrait être une manière d'illustrer les locutions (*de*)mener le rasoïr 'plumer, tromper' ou *faire la barbe à qqn* 'tenir tête, narguer'¹⁴, sans que l'on ne puisse exclure un jeu sur *barbe* 'pubis' (cf. *faire sa barbe sous elle* dans le texte, l. 45)¹⁵ – la nouvelle VIII, §2 convoquant aussi ce type d'images grivoises, en particulier celle du *mortier* et du *moulin a moudre*. Il n'est peut-être pas non plus innocent que la tromperie mise en scène concerne des draps; la première édition datable de Pathelin est imprimée la même année que le *Decameron* de Vérard (Lyon, Guillaume Le Roy, 1485). La rédaction de cette nouvelle s'inscrirait dans une certaine tendance de Vérard, observable ailleurs dans son impression du *Decameron* français, à modifier le texte pour davantage l'inscrire dans la tradition des textes comiques, farcesques et facétieux, et qui justifie d'ailleurs sans doute son choix d'imprimer, un an après les *Cent nouvelles boccaciennes*, les *Cent Nouvelles nouvelles* bourguignonnes (24 décembre 1486)¹⁶; le résumé donné dans la table des matières va également dans ce sens.

L'on notera aussi que Vérard italianise la nouvelle en la plaçant à Florence et en mettant en scène un *gentil homme* habitant près du baptistère de San Giovanni. Cependant, le personnage du mari infidèle et au départ berné par la barbière n'a quant à lui rien d'italien puisqu'il est nommé *Olivier Maillard*. Or, coïncidence ou discrète plaisanterie de Vérard: Olivier Maillard était l'un des grands auteurs de sermons et de textes spirituels de l'époque, dont la vie fut un combat acharné contre les mauvaises mœurs et dont les sermons ont été très tôt imprimés, notamment par Vérard (en 1499)¹⁷.

(11) Le principe de parcimonie et les exemples avérés de remaniements textuels et d'ajouts péri-textuels attribuables à Vérard nous conduisent à penser que cette substitution est apparue lors de la composition du texte pour l'imprimé Vérard de 1485. Aucun élément linguistique n'indique un substrat plus ancien. La langue du texte n'infirme pas cette hypothèse. Sur les pratiques éditoriales de Vérard, voir, entre autres, M.B. WINN, *Antoine Vérard. Parisian Publisher (1485-1512)...*, pp. 16-18; *Le moyen français*, 69 (2011), *Antoine Vérard*, en part la bibliographie de M. Ricci, pp. 161-171; M. OKUBO, «Antoine Vérard et la transmission des textes à la fin du Moyen Âge», *Romania*, 125 (2207), pp. 434-480.

(12) F. CLXVIII r° et CLXX v°. Sur les moralisations ajoutées par Vérard, P. SALWA, «L'art de vivre et la leçon de vie. Boccace et son adaptateur

(Vérard, 1485)», dans *Studi francesi*, 73 (1981), pp. 73-82.

(13) S. THOMPSON, *Motif-Index of Folk-Literature*, Bloomington, Indiana UP, 1955-1958, n. K1581.3.

(14) G. DI STEFANO, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, Ceres, 1991, s.v. «rasoir».

(15) R.M. BIDLER, *Dictionnaire érotique. Ancien français, moyen français, Renaissance*, Montréal, Ceres, 2002, s.v. «barbe».

(16) Sur cette question, voir les articles cités dans la note 3.

(17) A. DE LA BORDERIE, *Œuvres françaises d'Olivier Maillard, sermons et poésies*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1877; O. MAILLARD, *Istoire de la Passion douloureuse*, éd. T. STEINER, Bern, Peter Lang, 2011.

Restent à comprendre les raisons de cette substitution. La nouvelle remplacée est la deuxième des quatre nouvelles du *Decameron* consacrées au peintre Calandrin (VIII, §3; VIII, §6; IX, §3; IX, §5). À première vue, la substitution pourrait s'expliquer par un souci stylistique de variété ou un souci philologique d'authenticité face à une nouvelle qui reprend des personnages déjà mis en scène trois nouvelles auparavant et qui, vu qu'il s'agit du seul cas de redondance dans le *Decameron*, a pu être perçu, à ce stade de la reproduction du texte (avant la lecture/copie des nouvelles IX, §3 et IX, §5¹⁸), comme une interpolation, à corriger. Le responsable de la substitution a également pu considérer que la nouvelle ne répondait pas au thème de la Journée, consacrée aux femmes trompées par des hommes (d'où l'insistance de l'énonciateur-narrateur sur cette question chez Vérard). En effet, la nouvelle se limite à mettre en scène un Calandrin berné par Bruno et Buffalmacco; sa femme n'a qu'un rôle secondaire dans le récit. Dans l'hypothèse d'une substitution volontaire, l'on confirmerait alors la fonction de «machine à raconter» que fut le *Decameron* italien et français: des acteurs de la transmission du texte auraient modifié et remplacé certaines nouvelles (dans ce cas-ci en s'appuyant sur les nouvelles VIII, §1 et VIII, §2)¹⁹. Cependant, plus probablement, il pourrait s'agir d'une intervention destinée à remédier à un accident dans la transmission du texte: une lacune matérielle²⁰ – argument avancé par G. Di Stefano pour rendre compte de la substitution des nouvelles de Griselde et VIII, §10.

OLIVIER DELSAUX

(18) L'on notera que la précision *En deux nouvelles, scestassavoir en la LXXIIIe et LXXVIe, comptes sur la VIIIe journee precedant, fut assez clerement monstré quel homme estoit Calandrin et aussi les aultres, desquelz je parlerai en ceste presente nouvelle* au début de la nouvelle IX, §3 (*éd. cit.*, p. 1023) est, logiquement, modifiée chez Vérard: *Vous debvez savoir quelz hommes ont estez autrefois Brunet et Fusalmace peintres florentins demourans oudit lieu de Florence. Et, pource, je vueil de rechief reciter une finesse qu'ilz firent a Caladrin [sic]* (f. CCXII c).

(19) L. Rossi, «Entre fabliau et facétie: la nouvelle en France au XV^e siècle», dans *La nouvelle de langue française aux frontières des autres genres, du Moyen Âge à nos jours*, volume premier, Actes du

Colloque de Metz, juin 1996, éd. V. ENGEL et M. GUISSARD, Ottignies, Quorum, 1997, pp. 28-39.

(20) La lacune pourrait avoir une origine humaine. Un lecteur aurait été à ce point choqué ou intéressé par cette nouvelle particulièrement terre à terre où l'on vole un porc et où l'on fait manger des crottes à Calandrin, qu'il aurait arraché les folios contenant cette nouvelle. Cependant, sur la base de tels critères, d'autres nouvelles auraient pu être supprimées. Du reste, aucun des manuscrits conservés du *Decameron* français ne présente de lacune à cet endroit (C. BOZZOLO, *Manuscrits des traductions françaises d'œuvres de Boccace (XV^e siècle)*, Padoue, Antenore, 1973 (*Medioevo e Umanesimo*, 15)).

¶ Cy ensuit la somme de la LXXVI nouvelle comptee
par Philomene sur la VIII journee, dont Laurette est royne [VIII, §6]²¹

Puis que nous avons encommencé de parler sur ceste VIII journee d'aucunes decepvances que font les hommes aux femmes, ainsi qu'il a pleu a dame Laurette de nous imposer ceste matiere ou quelque autre, j'ay estudié et aprins une nouvelle consonante aux premieres imposees sur ceste journee. Par quoy, s'il vous plaist tous de moy escouter, je la vous compteray en la maniere qui s'ensuit.

¶ La forme²² de la nouvelle

Nagueres, en nostre cité de Florence, demouroit ung gentil homme nommé Olivier Maillart, lequel estoit homme de grant et noble lignaige, demourant auprez de l'eglise saint Jehan. Advint que cestui noble homme alla sus ung barbier pour faire sa barbe, ainsi comme gens sont acoustumé de faire aux festes, pour estre plus honneste et plaisant aux gens de bien avecques qui il conversoit. Or, advint que cestui barbier avoit une moult belle femme espousee, laquelle faisoit la barbe a cestui gentil homme, qui avoit les mains si doulces et si souples pour le mestier, pour bien paigner et pour moullier que merveilles; ceste femme icy estoit aussi duyte a faire la barbe que le meilleur barbier de Florence. Lors, voiant cestui gentil homme que ceste femme estoit si propre et lui faisoit sa barbe si doulcement, commença a estre enbrasé du feu d'amours envers elle, tant que nuit ne jour il ne dormoit. Si pensa comme il pourroit parvenir a son amour. Et, de fait, depuis la premiere fois qu'elle lui eut fait sa barbe, cestui chevalier ne se passoit point ung jour sans aller veoir ceste barbiere en lui monstrant plusieurs signes d'amours, ainsi comme font jeunes gens qui sont amoureux d'aucunes jeunes femmes. Cestui Olivier de plus en plus fut embrasé d'amours envers ceste femme, car tant alloit en avant et plus l'amour croissoit, a l'occasion de ce qu'il venoit chascun jour la veoir en sa maison. Par quoy, il ne se peut plus tenir de lui dire la douleur qu'il souffroit pour elle.

Et, ainsi comme il estoit venu une fois entre les autres, la trouva seule, pour ce que son mary estoit allé sur les champs pour soy esbatre a prendre des oyseaulx, ainsi comme ont de coutume les barbiers, qui, aux simples jours, n'ont gueres a besongner et, pour, ce mettent leur estudie a aller prendre leur deduyt aux champs. Lors, quant cestui Olivier se sentit tout seul avec elle, luy commença a dire la douleur de sa maladie, en lui disant: «Dame, s'il vous plaisoit a moy escouter, je seroie grandement tenu envers vous».

Adonc respondit la dame qu'elle l'escouteroit volentiers en bien et honneur.

Puis lui dist Olivier: «Certes, dame, il faut que mon cueur se desclaira a vous, car il ne peut plus porter la douleur ne la misere de sa maladie. Pour laquelle chose, je vous prie, tant comme je puis, qu'il vous plaise vous consentir et m'accorder la chose que je vous vueil demander, c'est assavoir que se je n'ay aucun plaisir d'amour avec vous, je cuide brief que je mourray, car je endure pour vous plus que jamais homme crestien n'endura pour personne. Donc, je vous prie

(21) La LXXVI est d'un gentil homme qui donna pour cinquante escuz de veloux à une barbiere pour faire son plaisir (table des matières, A). Le texte de l'imprimé Paris, A. Vêrard, 1485 (exemplaire Paris, BnF, Rés. Y2 402, ff. CLXXIX, v^o - CLXXXI v^o) a été collationné avec les imprimés de 1500 (Paris, Antoine Vêrard [exemplaire Paris, BnF, Rés. Y2 205, ff. CXX r^o-v^o] [B] [aucune variante textuelle dans les exemplaires sur vélin Chantilly, XVIII C 13 et Paris, BnF, Vélins 639] et 1521 (Paris, veuve Michel Le Noir [exemplaire Londres, BL, C.47.f.24, ff. LXXXXVIII v^o - LXXXXIX verso] [C]) et avec sa transcription par Nicolas de Troyes dans le *Grand Parangon des nouvelles nouvelles* (Paris, BnF, fr. 1510, ff. CCCXXV v^o - CCCXXVII v^o [D] [il semble suivre l'édition de 1521 ou une édition postérieure]). Nous avons distingué *i* de *j*, *u* de *v*, résolu les abréviations, introduit l'apostrophe, la cédille

et l'accent aigu, accentué les *e* toniques finaux et ajouté une ponctuation moderne en suivant, autant que faire se peut, la logique syntaxique et expressive du système de signes de l'imprimé (qui se limitent à des *virgula* suivies ou non d'une majuscule pour distinguer les unités syntaxiques majeures du texte); la séquenciation suit celle de l'imprimé; les letrines sont rendues par une mise en gras. Nous n'avons retenu que les variantes qui offraient une alternative sémantiquement acceptable.

(22) Des nouvelles I, §6 à I, §8, la nouvelle proprement dite commence sans titre; puis de I, §9 à II, §1, Vêrard introduit le titre *Cy s'ensuit la nouvelle*; puis supprime à nouveau le titre de II, §2 à II, §8, pour à partir du II, §9 adopter le titre qui sera régulièrement utilisé ensuite (*La forme de la nouvelle*).

- que vous me vueillez donner vostre amour et je me soubmectz a vostre voulenté pour faire ce
 36 qu'il vous plaira de moy commander, en vous gardant vostre honneur et vostre renommee». La femme ouyant ces parolles fut fort troublee et esbahye, car elle avoit esté nouvellement mariee et ne savoit encores que c'estoit que d'amour. Par quoy, elle se excusa honnestement envers lui et lui dist:
- 40 «Olivier, je vous ayme autant que personne du monde a vous faire plaisir et service en toutes choses licites et honnestes, mais en celle chose que vous me demandez je ne m'y congnois point ne aussi jamais ne m'y consentiroie, car j'ay mon mary aussi honneste que vous, qui ne seroit point content se je me abandonnoie a telle chose faire».
- 44 Lors Olivier fut dolent et mary en cueur de la response de ceste femme et, sans plus mot dire, se partit et s'en alla par desplaisance, bien tost après, a plus de cinquante lieues de Florence, pour passer son duel et sa merencolye; et y fut l'espasse de deux ou de trois ans. Et au bout de trois ans s'en revint a Florence. Et, pour ce qu'il y avoit long temps qu'il n'avoit veu sa femme ne ses enfans ne ses parens et amys, avoit achetté environ de quatre a cinq aunes de drap de veloux pour faire une robe a sa femme pour sa bien venue, affin qu'il fust mieulx receu et qu'elle lui fist bonne chiere.
- 48 Et, en passant parmy la ville de Florence, luy souvint encores de ceste belle barbiere. Et s'en vint son veloux soubz son esselle pour faire sa barbe sus elle, laquelle il trouva seule. Et, quant il la vit, il fut encores plus ravy d'amours qu'il n'avoit oncques en sa vie esté, pour sa beaulté. Si la salua et baisa moult doucement. Puis lui dist qu'il vouloit qu'elle lui fist sa barbe; laquelle incontinent print ung rasouer et la lui fist. Et, en la faisant, lui compta comme par elle il s'en estoit party de la ville de Florence et que se c'estoit son plaisir de faire sa voulenté, qu'il aymoit encores mieulx que jamais n'avoit fait. Laquelle lui respondit qu'elle n'en feroit riens. Et lors lui commença a promettre plusieurs dons, comme or, argent, robes, joiaux et plusieurs autres choses; laquelle tout reffusa.
- 52 Et aprez plusieurs parolles, lui dist: «Dame, veez cy pour cinquante escus d'or de veloux que je vous donne et me faites le plaisir que je vous demande».
- 60 Lors la barbiere, envieuse et couvoiteuse d'avoir celle belle piece de veloux, incontinent, sans plus plaider, s'i accorda. «Mais, dist elle, je vous requier que la chose vous tenez secreta, car, ainsi comme vous savez, je suis de noble lignage et si ay mon mary qui est honneste homme, par quoy s'il estoit sceu, je seroie villennee et deshonnouree a tousjours mais».
- 64 Adonc Olivier lui ottoira que jamais n'en ouvriroit sa bouche pour en parler. Puis lui bailla son veloux et luy dist: «Tenez! Faites en ce qu'il vous plaira».
- 68 Adonc le print et le mist dedens son coffre. Et après, le fist monter en sa chambre et eulx deux ensemble prindrent du deduyt et plaisance tant qu'ilz voulurent, jusques a heure competente qu'elle sceut que son mary devoit revenir.
- 72 Et quant il fut temps de partir, Olivier print congé d'elle; puis s'en alla. Et, en s'en allant, commença a penser qu'il avoit perdu son veloux, dont lui en faisoit grant mal, et mauldissoit l'eure que oncques lui avoit baillé. Pour laquelle cause, il s'en vint tout courcé a son logeis. Et quant vint a soupper, le paige regarda son maistre et veit qu'il faisoit mauvaie chiere et souppiroit tresfort. Si commença a demander a son maistre qu'il avoit et s'il estoit malade. Lors le maistre lui respondit qu'il n'avoit rien et ne lui vouloit point dire, car il avoit paour qu'il ne l'acusast envers sa femme. Le paige, voyant que son maistre ne pouoit de rechief boire ne mengier et gettoit encores plusieurs souppirs a l'occasion qu'il avoit perdu cestui veloux, ne s'en peut tenir de le interroguer qu'il avoit, en lui disant:
- 76 «Maistre, dites moy, s'il vous plaist, quel ennuy vous avez et, se je puis, je y mettray remede».
- 80 Adoncques Olivier, voyant son paige qui fort l'interroguoit, ne se peut tenir qu'il ne lui comptast sa male fortune et luy dist toute la maniere comment il avoit baillé son veloux a ceste ditte barbiere. Adonc le paige ouyant son maistre ainsi compter son cas, commença a rire. Puis dist a son maistre: «Si vous me voulez donner une bonne robe, je vous iray querir vostre veloux; et ouquel cas que je ne le vous apporte, je veulx avoir les deux oreilles coupees».
- 84 Et son maistre lui respondit ainsi: «Si tu me veulx promettre de le me apporter, je te prometz que tu auras une bonne robe».
- 88 Adoncques le paige demanda a son maistre ung grant blanc et son maistre lui bailla. Et quant i l'eut, il s'en alla en la maison du barbier ou son maistre avoit fait sa barbe. Et quant il vint a l'uy dudit barbier, il hurta fermement. Lors le barbier, ouyant hurter a son huys, demanda qui

- 92 c'estoit et le paige respondit que c'estoit le paige de Olivier Maillart. Et quant le barbier ouyt le paige, qui congnoissoit bien ledit barbier, fut tout esbahy, car il y avoit long temps qu'il n'en avoit ouy parler. Si lui fist ouvrir l'uy et le fist monter en sa chambre ou il estoit. Et puis lui demanda qu'il vouloit et le paige luy dist:
- 96 «Mon maistre se recommande a vous et vous prie que vous lui envoyiez son veloux qu'il avoit laissé pour gaige de sa barbe a l'occasion qu'il n'avoit point de monnoye; et veez la ung grant blanc qu'il vous envoie».
- 100 «Quoy, ce dist le barbier a la femme, avez vous retenu son veloux pour gaige de sa barbe? Que de fievre quartaine soiez vous espousee!».
- 104 Et commença forte et ferme a tencer sa femme. Puis lui dist qu'elle lui baillast. Lors la femme dist a son mary: «Je ne l'avoie point prins pour gaige, mais il m'avoit prié que je lui gardasse».
- 108 Adonc la femme bailla le veloux au paige, lequel le print et s'en retourna fort joieux vers son maistre, lequel lui donna une bonne robe; et aussi l'avoit il bien gaignee. Puis compta a son maistre la maniere comme i l'avoit eu et comme le barbier avoit tencé sa femme, dont Olivier se print a rire. Et après se mocqua d'elle et compta la finesse a ung chascun.
- En ceste nouvelle est monstreé comme, par une des mauldites branches du pechié d'avarice nommee couvoitise, on est souvent deceu et trompé. Après y est monstreé comme par celle branche on chiet en ung autre pechié mortel, c'est luxure, comme il appert de la barbiere qui par couvoitise print le veloux du gentil homme et se abandonna au pechié de luxure pour gaigner le veloux. Finablement est demonstreé comme elle en fut deceue a la parfin. Et ainsi jamais chose que on acquiert par couvoitise ne porta jamais, a nul, prouffit, mais dommaige et deshonneur²³.

(23) 7 C D et demouroit | 8 B Baptistere. [Florence, Baptistère de San Giovanni, lieu de l'action dans la nouvelle VIII, §3, qui met en scène Calandrin: *E per avventura trovandolo un dì nella chiesa di San Giovanni*] | 9 D cheux | 10 C D ont de coustume de | 20 D tant plus alloit en avant et tant plus | 28 C D plaisoit de escouter | 29 D en bien et en honneur | 33 C D Je cuyde que brief je mourray | 33 B C D j'ay enduré | 36 C D gardant vostre renom et vostre renommee | 39 C D envers lui *omis* | 42 C

D seroit pas | 44 C D celle femme | 48 D de velours ou plus largement | 52 B C D laquelle il trouva seule *omis* | 53 C D il fut plus ravy | 56 D s'en estoit allé | 57 C D qu'il l'aymoit mieux | 58 C D or et argent | 68 D dedens sa | 72 D voyant de rechef que | 77 D ne boire ne menger | 82 C D ditte *omis* | 89 C il l'eut | 90 C D barbier et hurta | 92 C D le barbier veit | 95 C D recommande bien à vous | 95 C D vous prie si vous plaist | 95 C D a chascun | 106 D En ceste nouvelle [...] deshonneur *omis*

Glossaire sélectif

Le but de la liste qui suit est d'offrir une aide à la compréhension du texte; elle comprend une sélection des mots disparus ou dont le sens a évolué, en particulier ceux qui pourraient prêter à confusion pour un lecteur moderne. Nous citons les substantifs et les adjectifs sous la forme du singulier (masculin pour les adj.); les verbes, sous la forme de l'infinitif (les formes verbales reconstruites sont entre crochets).

[estre] acoustumé de (v.): *avoir l'habitude de* (10).

[apparoir] (v. impers.): *apparaître, être visible* (107).

aune (s.f.): *unité de mesure pour la longueur des draps* (48).

avant (adv.): aller en a.: *durer, se poursuivre* (20).

[bailler] qqch (v.): *donner, offrir* (82), *rendre* (100, 103).

[baiser] qqn (v.): *embrasser* (54).

besongner (v. intr.): *travailler, être occupé* (25).

bien (s.m.): en b. et honneur: *en tout bien tout honneur* (29).

bien venue (s.f.): *bon accueil que l'on reçoit, que l'on attend ou cadeau que l'on offre après un voyage* (49).

blanc (s.m.): grant b.: *pièce de monnaie* (88, 97).

brief (adv.): *rapidement, immédiatement* (33).

chambre (s.f.): *pièce d'une maison* (93).

champs (s.m.): aux c.: *à la campagne* [par opp. à la ville] (24).

[cheoir] (v. intr.): *tomber, chuter* (107).

chiere (s.f.): [faire] bonne c.: *faire bon accueil* (50); [faire] mauvaise c.: *être affligé, faire triste mine* (74).

competent (adj.): *approprié* (69).

[compter] qqch (v.): *raconter* (103, 105).

se consentir (v. intr.): *donner son accord, acquiescer, approuver* (32).

consonant a (adj.): *qui est en accord avec* (3).

[converser] avecques qqn (v.): *fréquenter qqn* (11).

courcé (adj.): *fâché, irrité* (73).

coutume (s.f.): avoir de c.: *avoir l'habitude, faire habituellement* (24).

couvoiteux de + inf. (adj.): *désireux de* (62).

decepvance (s.f.): *tromperie* (1).

[decevoir] qqn (v.): *tromper, abuser qqn* (107).

deduyt (s.m.): *plaisir qui vient d'un divertissement* (26), *plaisir qui vient de l'activité sexuelle* (69).

de rechief (adv.): *de surcroît* (77).

[deshonourer] qqn (v.): *compromettre l'honneur de qqn* (65).

desplaisance (s.f.): *mécontentement ou chagrin* (45).

dolent (adj.): *triste, affligé* (44).

dommaige (s.m.): *préjudice, tort* (110).

duyt a (adj.): *habile à* (13).

[enbraser] qqn (v.): *enflammer* [figuré] (15, 20).

[encommencer] de + inf. (v.): *commencer à* (1).

ennuy (s.m.): *tourment, tristesse* (80).

envieux de (adj.): *désireux de* (62).

[envoyer] qqch a qqn (v.): *adresser, faire parvenir qqch à qqn* (94).

esbahy (adj.): *étonné, surpris* (37, 92).

espouser de qqch (maladie) (v.): *guérir* (99).

estudie (s.f.): [mettre] son estudie a: *s'appliquer à* (26).

ferme: cf. fort.

fièvre (s.f.): f. quartaine: *fièvre intermittente qui revient tous les quatre jours* [imprécation courante] (99).

finesse (s.f.): *ruse, mauvais tour* (105).

fort (adj.): fort et ferme: *énergiquement, vivement* (100).

fort (adv.): *avec force, avec détermination* (81).

fortune (s.f.): male f.: *mauvais sort, hasard malheureux* (82).

honneste (adj.): *élégant, beau* (10).
honnestement (adv.): *en conformité avec la morale, les bonnes mœurs* (38).
honneur (s.): cf. bien.
hurter (v. intr.): *frapper (à une porte)* (90).
huys: cf. uys.
imposer qqch (v.): *attribuer* (2), *soumettre, proposer* (2, 3).
incontinent (adv.): *aussitôt* (55).
logeis (s.m.): *habitation* (73).
mais (adv.): a tousjours m.: *pour toujours* (65).
mary (adj.): *affligé, déçu* (44).
maudit (adj.): *condamnable, répréhensible sur le plan moral, réprouvé par Dieu* (106).
merveille (s.f.): *chose digne d'admiration, d'émerveillement* (13).
mestier (s.m.): *métier à tisser* (13).
misere (s.f.): *état malheureux, digne de pitié* (31).
moullier (v.): *modeler* (13).
nagueres (adv.): *récemment* (7).
nouvellement (adv.): *récemment* (37).
occasion (s.f.): a l'o. que: *pour le motif que, parce que* (78, 96).
oncques (adv.): *jamais* (73).
[ottroier] que (v.): *consentir à ce que, accorder que* (66).
paige (s.m.): *jeune valet* (74, 77, 81, 88, 91, 103).
parmy (prép.): *par, à travers* (51).
parvenir a qqch (v.): *atteindre, obtenir qqch* (16).
passer qqch (v.): *surmonter, laisser passer* (46).
se passer qqch (v.): *renoncer à qqch, s'abstenir de qqch* (18).
plaider (v. intr.): *argumenter, discuter* (63).
plaisance (s.f.): *plaisir (en l'occurrence sexuel)* (69).
porter qqch (v.): *supporter, endurer qqch* (31).
propre (adj.): *qui agit de façon précise, nette, élégante* (15).
prouffit (s. m.): [porter] p. a qqn: *profiter à qqn* (110).
quartain (adj.): cf. fievre.
querir qqch (v.): *rechercher, retrouver qqch* (84).
[ravyr] qqn (v.): *emporter, transporter [domaine amoureux]* (53).
rechief: cf. de rechief.
se [recommander] a qqn (v.): *saluer qqn* (95).
robe (s.f.): *habit d'une seule pièce, vêtement de dessus* (85, 87, 103).
signe (s.m.): *témoignage, manifestation* (18).
simple (adj.): s. jour: *jour ordinaire [opp. à festes ligne 8]* (25).
somme (s.f.): *résumé* (titre).
souper (v. intr.): *prendre son repas du soir* (74).
sus (prép.): *chez* (9, 52).
tencer qqn (v.): *réprimander, injurier* (100, 104).
[tenir] (v.): [estre] tenu envers qqn: *être redevable à qqn, lui être obligé [domaine amoureux]* (28); se [tenir] de + inf., se [tenir] que: *s'abstenir, s'empêcher de* (78, 81).
tost (adv.): *vite, rapidement* (40).
uys, huys (s.m.): *porte* (93).
veez cy, veez la (présentatif): *voici* (61).
veloux (s.m.): *drap de velours (passim)*.
[villenner] qqn (v.): *mépriser* (65).